

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 2 (F)

Révision: 20.05.2011

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Mastic acoustique

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation: Étanchement pour jointures

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Knauf Gips KG

Postfach 10

97343 Iphofen

Germany

Tel +49 (0)9323/31-0

Fax +49 (0)9323/31-277

Service chargé des renseignements:

Service de renseignements techniques

Tel +49 (0)9001/31-1000 (voir point 16)

E-mail Knauf-Direkt@Knauf.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Service de consultation en cas d'empoisonnement et toxicologie embryonnaire, Berlin

Tel +49 (0)30-19240

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Aucun danger particulier à mentionner.

2.2 Éléments d'étiquetage

Marquage selon les directives CEE:

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description:

Dispersion d'un copolymère d'ester de l'acide acrylique, de calcaire, de dioxyde de titane et d'additifs.

Composants dangereux: néant

*

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 2 (F)

Révision: 20.05.2011

Nom du produit: Mastic acoustique

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

Après contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: Recourir à un traitement médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers Porter un appareil de protection respiratoire.

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

*

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Fiche de données de sécurité **selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 2 (F)

Révision: 20.05.2011

Nom du produit: Mastic acoustique**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

*

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Indications générales****Aspect:**

Forme:	Pâteuse
Couleur:	Blanc
Odeur:	Caractéristique

valeur du pH à 20 °C: 7-9

Changement d'état

Point de fusion:	0 °C
Point d'ébullition:	100 °C

Point d'éclair ≥ 100 °C

Température d'inflammation: 420 °C

Température de décomposition: Non déterminé.

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 2 (F)

Révision: 20.05.2011

Nom du produit: Mastic acoustique

Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité à 20 °C:	1,62 g/cm ³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur.	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
Teneur en solvants:	
VOC (CE)	120,5 mg/l
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Pas de produits de décomposition dangereux connus

*

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë:****Effet primaire d'irritation:****de la peau:** Pas d'effet d'irritation.**des yeux:** Pas d'effet d'irritation.**Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.**Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

*

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 2 (F)

Révision: 20.05.2011

Nom du produit: Mastic acoustique

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Catalogue européen des déchets

08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU

ADR, IMDG, IATA néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement:

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

*

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique:

Knauf Gips KG, Abteilung Nachhaltigkeit und REACH, 97343 Iphofen

Contact:

Service de renseignements techniques (voir point 1)

Un appel à Knauf Direkt coûte 0,39 €/minute. Les appelants dont le numéro de téléphone n'est pas enregistré dans la base de données de Knauf Gips AG, par ex. les maîtres d'ouvrage privés ou les non-clients, paient 1,69 €/minute depuis le réseau fixe allemand. Le prix des appels provenant d'un

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 2 (F)

Révision: 20.05.2011

Nom du produit: Mastic acoustique

réseau portable dépendent du fournisseur et de ses tarifs.

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**